

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEPLACEMENT DE COMPTAGE ET/OU DE BRANCHEMENT EXISTANT



8 Voie Eugène Fournier-Bidoz
BP 30
74230 – THÔNES
☎ 04 50 32 17 17

Création : Mars 2021 V.1

Version :

Nombre de pages : 3

FOR-TECH-062

- **Détail de la dernière mise à jour :**
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de déplacement de comptage.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande. Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (*photos numériques, numérisation de document papier etc*) et ce, par e-mail à l'adresse électronique guichet-raccordement@ret.fr.

Le dossier de demande de séparation de comptage permet au Distributeur RET de réaliser une étude précise sur la faisabilité de votre projet.

GUIDE ET MODE D'EMPLOI POUR REALISER UNE DEMANDE DE DÉPLACEMENT DE COMPTAGE

ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire pour une demande de déplacement de comptage, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière pour votre séparation de comptage, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire dûment complété (*éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien*), **accompagné obligatoirement** :

- D'une photo de l'ouvrage actuel
- D'une photo du futur emplacement de l'ouvrage

SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

**REGIE D'ELECTRICITE DE THÔNES
SERVICE RACCORDEMENT
8 VOIE EUGENE FOURNIER-BIDOZ
BP 30
74230 - THÔNES**

Ou cas échéant documents à retourner par courrier électronique: guichet-raccordement@ret.fr

ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (*devis accompagné des conditions particulières*).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation par RET d'une visite terrain, d'une étude technique et électrique, l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires), le chiffrage de la solution du GRD.

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier. Ce délai maximum de réalisation de la PTF est de **maximum de 6 semaines**.

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois, celle-ci détaille les travaux à la charge de RET et ceux à la charge du demandeur.

ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et conditions particulières éventuelles les travaux peuvent être programmés par RET. A l'issue des travaux, le dossier est soldé.

Formulaire de demande de déplacement de comptage

DEMANDEUR		<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Professionnel	<input type="checkbox"/> Collectivité
Nom, Prénom (si particulier) Société (si professionnel)				
Coordonnées du Demandeur	Nom de l'interlocuteur			
	Adresse complète			
	Téléphone	/		
	Mail			
Coordonnées pour envois des devis / factures liés à la demande	Nom de l'interlocuteur			
	Adresse complète			
	Téléphone	/		
	Mail			

LOCALISATION ET INSTALLATION DU COMPTAGE A DÉPLACER

Commune :

Adresse exacte :

N° de l'EDL :

↳ Indiquer les 6 derniers chiffres de la référence inscrite sur votre facture d'électricité

PUISSANCE SOUSCRITE

Puissance de souscription en kVa :

*↳ *choix de puissance pour du **monophasé** : 3kVA, 6 kVA, 9 kVA ou 12 kVA*

*↳ *choix de puissance pour **triphasé** : 6 kVA, 9 kVA, 12 kVA, 15 kVA, 18 kVA, 24 kVA, 30 kVA ou 36 kVA*

OPTIONS TARIFAIRES

Usage Résidentiel (Habitation principale ou secondaire) :

<input type="checkbox"/> Option base	<input type="checkbox"/> Option heures pleines / heures creuses : <input type="checkbox"/> Code A : 20h-4h <input type="checkbox"/> Code C : 1h-7h - 15h30-17h30 <input type="checkbox"/> Code E : 23h-7h <input type="checkbox"/> Code D : 1h-7h - 12h30-14h30
--------------------------------------	---

! \ Les contrats ≤ à 18Kva sont obligatoirement en tarif heures pleines / heures creuses

Usage non résidentiel (communs, local professionnel, etc...)

<input type="checkbox"/> Option base	<input type="checkbox"/> Option heures pleines / heures creuses : <input type="checkbox"/> Code A : 20h-4h <input type="checkbox"/> Code E : 23h-7h
--------------------------------------	---

OBSERVATIONS, REMARQUES, COMPLEMENTS

.....

.....

Date : A : Nom/Entreprise :

SIGNATURE :

La signature de cette demande vaut engagement.